

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 3 (1906-1913)
Heft: 3

Artikel: Mélanges d'archéologie genevoise. I
Autor: Martin, Camille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

I

LA CHAPELLE DES FLORENTINS

A l'époque la plus florissante des foires de Genève, les marchands italiens se comptaient par centaines dans notre ville, et c'est entre leurs mains qu'étaient concentrées toutes les transactions financières. Au XV^m^e siècle, les banquiers Florentins qui avaient remplacé les Lombards prêtèrent souvent des sommes importantes à la Communauté, aux ducs de Savoie, aux évêques et à de simples particuliers¹. Les commerçants florentins étant alors au nombre des plus riches habitants de la ville, il n'est point étonnant que Genève ait possédé une chapelle due à leur munificence. L'existence de cet édifice était connue depuis fort longtemps par les historiens ; on ignorait toutefois les circonstances auxquelles étaient dues sa fondation et l'on n'était surtout point parvenu à déterminer d'une façon précise son emplacement. En utilisant les données fournies par une publication récente² et en les complétant par quelques recherches, nous avons tenté de résoudre ce petit problème d'archéologie locale.

Dans une biographie de Francesco Sassetti, on lit que cet illustre Florentin fit construire à Genève sur le pont du Rhône un oratoire

¹ Cf. Borel, Frédéric. *Les foires de Genève au quinzième siècle*. Genève et Paris, 1892, in 4^o.

² Warburg, A. *Francesco Sassetti's Letzwillige Verfügung*. Aus Kunstwissenschaftliche Beitræge August Schmarsow gewidmet 1907, in-4^o.

M. le prof. Vulliety a rendu compte de cet ouvrage dans une séance de la Société d'histoire et d'archéologie (voir ci-dessus p. 103). C'est cette communication qui nous a donné l'idée d'entreprendre le présent travail.

en l'honneur de Notre-Dame. Cet édifice ne subsista pas très longtemps puisque, construit très probablement peu avant 1466, il fut détruit, écrit le biographe de Sassetti, par la rage et la fureur des hérétiques¹. Ce Francesco Sassetti, le fondé de pouvoirs de Cosme de Médicis, le donateur des fresques de S. Trinita à Florence, où l'on voit son portrait peint par Ghirlandajo, était l'un des principaux banquiers de la place de Genève au XV^{me} siècle; il fut constamment en rapport d'affaires avec le Conseil pendant les années 1457 à 1461².

A première vue, l'édifice fondé par Sassetti paraît très facile à identifier. C'était une de ces chapelles, comme on en voit encore dans beaucoup de villes, située à l'entrée ou au milieu d'un pont. Le banquier florentin aurait ainsi élevé de ses deniers une nouvelle construction sur l'un des points les plus fréquentés des bords du Rhône. Une supposition semblable est en elle-même parfaitement admissible. Elle n'est cependant appuyée par aucun document local et, ce qui doit encore davantage retenir l'attention, elle est difficile à concilier avec ce que nous savons, soit d'une chapelle Notre-Dame du Pont du Rhône à Genève, soit d'une chapelle des Florentins.

Le premier de ces édifices, annexé à un hôpital (*hospitalis beate Marie Pontis Rodani*) existait certainement déjà au XIII^{me} siècle³. Son emplacement a été fixé d'une façon inexacte par les historiens. Il ne se trouvait point, comme l'ont supposé Galiffe⁴ et M. le professeur Doumergue⁵, en dehors de la porte qui fermait la rue des Allemands et celle de la Cité, mais à l'intérieur de cette porte. Sa situation peut être parfaitement précisée. *L'état*

¹ Murò in Francia e a Ginevra sul ponte del Rodano un oratorio in onore di Nostra Donna dove spese fiorini due mila; che oggi s'intende essere rovinato dalla rabbia e furore degli eretici (Warburg, *op. cit.*, p. 132).

² *Registres du Conseil de Genève*, t. I, publié par Emile Rivoire, Genève, 1900, in 8°, passim. Le nom est orthographié Sasseti et Saxeti.

³ M. D. G., t. III, p. 79. Dans ce très remarquable mémoire de J. J. Chaponnière et L.-L. Sordet: (*Des hôpitaux de Genève avant la Réformation*), la question de l'emplacement exact des chapelles n'a pas été résolue.

⁴ *Genève historique et archéologique*, Genève, 1869, in 4°, p. 48.

⁵ *La Genève calviniste*, Genève 1905, in 4°, p. 60.

*matériel de Genève*¹ au XV^me siècle, cette source inépuisable de renseignements relatifs à la topographie de notre ville au moyen-âge, nous donne à ce sujet une indication fort claire. Le dénombrement des maisons de la rue de Rive dessus (*magna carreria Ripparie a parte venti et superiori*) soit, pour parler un langage plus moderne, de la rue des Allemands du côté du midi, est fait en partant du bas de la Cité pour se diriger du côté de la Fusterie. Le premier immeuble mentionné, qui se trouve par conséquent à l'angle de la Cité, celui de *P. de Boneto da Acquiano* est dit voisin de la Chapelle de la Vierge Marie, dont il est séparé à l'ouest par une ruelle². La chapelle aurait donc à peu près occupé l'emplacement de la fontaine de l'Escalade. Cela est d'autant plus plausible que l'hôpital annexé à cet édifice est fréquemment qualifié d'hôpital de Notre-Dame de la Cité, ou d'hôpital de la rue de la Cité³. L'élargissement si pittoresque de cette rue, à son débouché dans les rues Basses, laissait une place très suffisante pour recevoir une construction assez importante. Il est même permis de supposer que cette dérogation aux dogmes de l'alignement tels que les affirment les ingénieurs modernes, n'est point due au simple caprice d'un édile du moyen-âge. La chapelle était très probablement antérieure aux constructions limitrophes. Elle avait été élevée dans un temps où le Rhône avait un lit beaucoup plus large que de nos jours et où ses eaux venaient baigner le pied de la colline⁴. La chapelle était alors véritablement à la tête du pont; elle méritait à cette époque le nom qu'elle conserva plus tard, alors qu'elle était séparée du fleuve par une longue étendue de terre, couverte de maisons. A mesure que la ville gagna du terrain sur les eaux, les constructions avancèrent de plus en plus vers le bas de la colline. Cependant, respectueux d'un édifice qui entravait pourtant la circulation, les magistrats de l'époque imposèrent aux bâtiments nouveaux un alignement en retrait, de façon à ménager un passage à gauche et à droite de la chapelle. C'est

¹ M. D. G., t. VIII, p. 289-432.

² *Primo domus sita prope capellam Beate Marie juxta carreriam ipsius capelle ex occident* (*Ibid.*, p. 314).

³ M. D. G., t. III, p. 202, note 3.

⁴ Cf. Galiffe, *op. cit.*, p. 126.

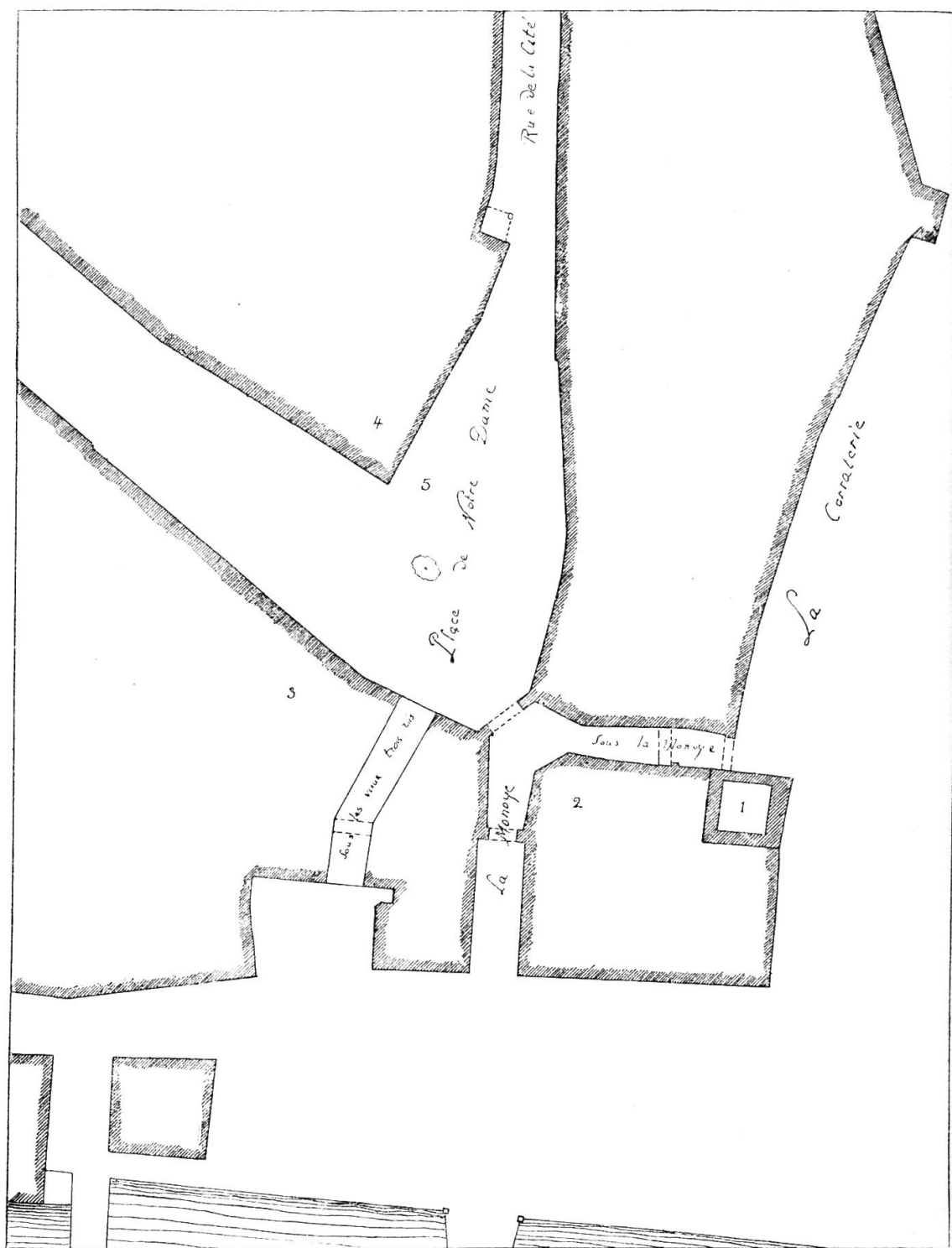


Fig. 1. — La Place Notre-Dame au XVIII^{me} siècle, d'après le plan Billon.

1. Tour de la Monnaie. — 2. Emplacement supposé de la chapelle et de l'hôpital Saint-Jacques du Pont du Rhône. — 3. Emplacement de la maison de Peymes. — 4. Emplacement de la maison de P. de Boneto de Acquiano. — 5. Emplacement supposé de la chapelle et de l'hôpital Notre-Dame du Pont.

cette rue ainsi élargie qui portait encore au XVIII^me siècle le nom de place Notre-Dame¹, fait qui vient encore à l'appui des preuves que nous avons avancées pour déterminer l'emplacement de la chapelle du Pont du Rhône. Cet édifice fut démoli en 1541², tandis que l'hôpital avait déjà été converti en grange en 1538³.

Pour rendre plus certaine encore notre supposition relative à la situation de cette chapelle, il est facile de montrer que l'emplacement à elle réservé par certains historiens genevois avait reçu une autre destination. En étudiant les édifices religieux de l'ancienne Genève, Galiffe⁴ et après lui M. Doumergue⁵ ont établi une confusion entre deux édifices distincts, deux chapelles annexées à des hôpitaux, celle de Notre-Dame du Pont du Rhône et celle de Saint-Jacques du Pont du Rhône, appelée parfois il est vrai simplement chapelle du Pont du Rhône. Trouvant l'emplacement de la Cité trop éloigné du fleuve pour justifier la qualification attribuée au premier de ces édifices, ils ont placé celui-ci en dehors de la porte de la Cité, dans l'espace compris entre les deux portes de la Monnaie, celle dite du Pont et celle de la Corratierie. Dans leur idée, l'hôpital Saint-Jacques se trouvait encore plus près du fleuve, sur le pont même, qui était alors le pont bâti. Cette hypothèse est absolument inadmissible.

L'hôpital Saint-Jacques, fondé au XIV^me siècle⁶, à une époque où celui de Notre-Dame n'était plus dans le voisinage du fleuve, reçut alors, vu sa situation, le nom d'hôpital du Pont. Il y eut

¹ Cette place est ainsi désignée sur le plan Billon, conservé aux Archives de Genève, d'après lequel a été dessinée la planche ci-contre.

² *Genève, Arch. d'État*. Reg. du Cons., Vol. 35, f^o 1 v^o (7 janvier).

³ M. D. G., t. III, p. 200, note 1.

⁴ *Op. cit.*, pp. 174 et 219.

⁵ *Op. cit.*, p. 60 ss.

⁶ M. D. G., t. III, p. 216. M. Victor van Berchem nous a signalé un itinéraire de pèlerin du XV^me siècle, qui mentionne la chapelle Saint-Jacques. L'auteur de cette sorte de guide attire d'ailleurs davantage l'attention des voyageurs sur l'auberge devant laquelle pend l'image du Saint, que sur la chapelle voisine. Cf. K. Häbler, *Das Wallfahrtsbuch des Hermann Kunig von Vach und die Pilgerreisen der deutschen nach Santiago de Compostela*, Strasbourg, 1899, in-16.

donc à partir de cette époque deux hôpitaux et deux chapelles portant cette dénomination. L'hôpital Saint-Jacques occupait précisément l'emplacement que Galiffé destine à l'hôpital Notre-Dame. Dans l'*état matériel* déjà cité, cet édifice est bien le premier qui soit mentionné dans la rue du Pont du Rhône au midi¹. Mais cette rue commençait non pas à l'entrée du pont, mais plus en arrière; elle comprenait la rue de la Monnaie actuelle². La première maison au midi était celle qui porte aujourd'hui le N° 1 de la rue Centrale et dont l'une des façades regarde la rue de la Monnaie. C'est là que se trouvait l'hôpital Saint-Jacques. On sait en effet que la Monnaie fut installée en 1543 dans l'hôpital du Pont du Rhône³. Or la Monnaie, sur les plans du XVIII^{me} siècle, se trouve précisément dans un bâtiment situé entre les deux portes, celle de la Corraterie et celle du Pont⁴. La chapelle de cet hôpital ne fut pas détruite à la Réforme. De La Corbière put la voir encore vers 1750⁵. Des

¹ *In carreria pontis Rhodani a parte venti usque ad molendina N. Aym. de Versonay inclusive.*

1° *Hospitale Sti Jacobi.*

N. Aymo de Versonay Dom. Macelli cum excorcheria et pertinenciis juxta Hospit. Sti-Jacobi ex parte Civitatis et dom. Ponderis bladi ex Juria.

N. Guill's de Bosco. Dom. subtus dictum Pontem juxta dom. Ponderis ex parte Civitatis et dom. seq. ex Juria. (Op. cit., p. 373).

² Pour s'en assurer, il suffit de noter sur un plan de ce quartier toutes les maisons mentionnées dans *L'état matériel* de 1476. On constatera que les immeubles situés dans l'îlot compris entre les deux portes de la Monnaie et la place des Trois-Rois figurent dans la rue du Pont du Rhône. D'ailleurs, cette rue comptait plusieurs bâtiments construits sur terre ferme. Ce n'est que la troisième maison qui est indiquée comme se trouvant sur le pont même. Il faut noter à ce propos le terme *subtus* employé au lieu de *super* (Cf. Ducange au mot *subtus*, et *la Maison de ville de Genève*, dans M. D. G., série in 4°, t. III, p. 17, note 1: *furnum et membrum subtus*).

³ *Genève, Arch. d'État. Reg. du Cons., Vol. 37, f° 276 (16 et 19 novembre.)*

⁴ Plan Deharsu. conservé aux Archives d'État de Genève, dont un fragment est reproduit dans Doumergue, *op. cit.*, p. 61.

⁵ Mss. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, n° 61. p.136.

vestiges de son architecture étaient parfaitement reconnaissables au XIX^{me} siècle, à en croire Dunant, l'éditeur des *Chroniques de Bonivard*¹. Une lithographie de Jean Du Bois, de 1835, reproduit encore très distinctement sa porte d'entrée². Il ne peut donc y avoir de confusion entre la chapelle Notre-Dame démolie en 1541 et celle de Saint-Jacques dont on voyait encore les vestiges trois siècles plus tard.

En déterminant d'une façon à peu près certaine la situation de la chapelle Notre-Dame, nous ne semblons pas, à première vue, avoir contribué à la solution du problème de l'emplacement de la chapelle Sassetti. Au contraire, puisque Notre-Dame du Pont ne se trouvait pas sur le Pont du Rhône, et qu'elle existait bien avant le XV^{me} siècle, il semble téméraire de supposer qu'elle ait été construite aux frais du banquier florentin. A n'en pas douter, Notre-Dame du Pont et la chapelle Sassetti sont deux édifices distincts. Cette conclusion très logique en apparence nous semble cependant erronée. On remarquera tout d'abord l'identité du vocable. L'existence de deux chapelles Notre-Dame dans un rayon aussi restreint ne paraît guère admissible. Mais ce n'est point là la seule considération à faire valoir à ce propos.

Il convient maintenant de rappeler ce que nous savons de cette chapelle des Florentins, si souvent nommée par les historiens, et d'examiner si elle ne pourrait être mise en rapport avec la fondation de Sassetti. Sur l'origine et l'architecture de cette chapelle, les archéologues ne nous donnent guère de détails ; ils se contentent de discuter son emplacement probable. Quoique leurs hypothèses paraissent souvent divergentes, efforçons-nous de les concilier.

Le pasteur Archinard³ mettait la chapelle des Florentins à la rue du Marché n° 13, Blavignac⁴ l'identifiait avec Notre-Dame du Pont, qu'il plaçait à tort entre les deux ponts de la Monnaie,

¹ Bonivard. *Les Chroniques de Genève*. Édition D. Dunant. Genève, 1831, in 8°, p. 71, note 1 et p. 517.

² Notre pl. VII reproduit cette lithographie en grandeur d'exécution.

³ *Les édifices religieux de la vieille Genève*, Genève, 1864, in 8°, p. 12.

⁴ M. D. G., t. VI, p. 143.

là où se trouvait en réalité l'hôpital Saint-Jacques. Galiffe¹ aurait voulu la voir à l'endroit où, il y a peu d'années encore, une allée « au nom peu euphonique » reliait les rues Basses à la place Bel-Air. Enfin aux yeux de M. le professeur Doumergue² la chapelle des Florentins se confondait avec la chapelle du bas de la Cité, qui était elle-même distincte de la chapelle Notre-Dame.

Nous avons déjà prouvé que la chapelle Notre-Dame du Pont et celle du bas de la Cité étaient un seul et même édifice. Il est aisé de démontrer que le nom de chapelle des Florentins doit également être attribué à cette construction. Que la chapelle des Florentins se soit trouvée dans le quartier de la place Notre-Dame, cela ne peut être mis en doute. Dans une liste d'élection de 1535³, la dizaine comprise entre la Corraterie et la rue des Allemands est désignée sous le nom de cet édifice. Mais l'on peut déterminer son emplacement avec bien plus de précision encore. Dans la relation d'un incendie qui éclata à Genève en 1506, on lit que « la maison du Seigneur de Brandis devant Notre-Dame du Pont du Rhône fut brûlée de telle sorte que la chapelle des Florentins étant là devant fut toute noircie par devant, comme aussi l'hôtellerie de la Grue⁴ ». Le titre de Seigneur de Brandis était porté par nob. P. de Peymes qui possédait en 1476 la maison contigue à celle des Trois-Rois, soit la deuxième maison de la rue des Allemands-dessous⁵. L'hôtellerie de la Grue

¹ *Op. cit.*, p. 235 et note 1. Il est peut-être intéressant de transmettre aux générations futures le nom de cette allée que Galiffe désignait par une convenable périphrase, c'était l'arcade pissouse.

² *Op. cit.*, p. 195.

³ *Genève, Arch. d'État*. Reg. du Cons., Vol. 28, f^o 4 (12 février.)

⁴ Annales dites de Savyon. Mss. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, n^o 215, p. 96.

⁵ M. D. G., t. VIII, p. 313. L'erreur d'Archinard provient du fait qu'au XV^{me} siècle les de Peymes possédaient également une maison au Molard, c'est la maison connue sous le nom de maison de Rolle, détruite en 1889 (Cf. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, p. 65 ss.) Bien que l'immeuble portant le n^o 13 de la rue du Marché ne soit pas très rapproché de la maison du Molard, le pasteur Archinard y reconnaissait la chapelle incendiée en 1506, parce qu'il renfermait une allée ou

se trouvait de l'autre côté de cet immeuble¹ dont la façade donnait directement sur la chapelle Notre-Dame du bas de la Cité, et sur la chapelle des Florentins qui fut toute noircie par l'incendie. Le fait que les deux dénominations sont employés simultanément dans le même récit, pourrait prêter à équivoque, bien que les indications topographiques s'accordent pour faire un même édifice des deux chapelles. Un autre document du XVI^me siècle ne permet pas de conserver à cet égard le moindre doute. Lorsqu'en 1535, les adeptes de la religion nouvelle exercèrent leurs violences sur les édifices religieux, ils n'épargnèrent pas la chapelle de la Cité. « Les luthériens, écrit un chroniqueur², abattirent les belles et somptueuses images de la chapelle Notre-Dame près le pont du Rhône que jadis les marchands florentins avaient fait faire et où ils avaient employé de beaux ducats d'or ». Ce récit renferme l'explication de toute l'énigme. Les Florentins ont embelli et réparé la chapelle Notre-Dame du Pont du Rhône, qui reçut à cette occasion une dénomination nouvelle.

Nous pouvons maintenant mettre le résultat de nos recherches en regard du passage de la biographie de Sassetti que nous citions en commençant cette étude. D'une part nous apprenons qu'il y avait au bas de la Cité une chapelle Notre-Dame du Pont du Rhône, que cette chapelle fut transformée et enrichie par des marchands florentins et qu'elle fut démolie en 1541. D'autre part, nous savons qu'un oratoire consacré à Notre-Dame fut construit par le banquier florentin Sassetti sur le pont du Rhône et qu'il fut

un local voûté. Ce bâtiment a été démoli en 1888, mais il a été décrit avant sa disparition par J. Mayor (*Ibid*, p. 76). Le rez-de-chaussée de cet immeuble était, en effet, voûté, mais il avait servi jadis de halle et non de chapelle.

¹ M. C.-M. Briquet se souvient fort bien d'avoir vu, avant 1848, l'enseigne de la Grue suspendue devant le n^o 51 de la rue des Allemands-dessous, soit le n^o 7 de la numérotation actuelle, immeuble qui fut démoli en 1903, et qui était contigu à l'ancienne maison de Peymes. L'enseigne dont on avait plus ou moins perdu la trace depuis plusieurs années est aujourd'hui déposée au Musée archéologique.

² Annales dites de Savyon. Mss. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, n^o 215, p. 255.

détruit par les hérétiques. Une conclusion s'impose ; la donation de Sassetti dut être affectée à Notre-Dame du Pont du Rhône. Deux objections se présentent cependant à notre esprit. D'après sa biographie, Sassetti a construit et non réparé un oratoire qui se trouvait sur le pont du Rhône, tandis qu'à la fin du XV^m siècle, Notre-Dame de la Cité était fort éloignée du fleuve. Il est facile d'expliquer cette contradiction en rappelant que l'auteur de la biographie de l'associé des Médicis¹, son descendant, était très fier de son aïeul, qu'il était par conséquent plutôt porté à amplifier ses largesses ; en outre, il écrivait en 1600 ; il ne connaissait probablement pas Genève et ne pouvait prétendre à une exactitude parfaite. Ayant entendu parler ou ayant lu le nom d'une chapelle du Pont du Rhône, il était tout naturellement porté à supposer que l'édifice se trouvait sur le pont même ; de là le terme dont il s'est servi, terme auquel il ne faut pas attacher une importance exagérée. Sassetti n'écrivait pas une topographie de Genève au moyen âge. Il paraîtra plus surprenant que les sources relatives à l'histoire des hôpitaux genevois avant la Réformation² ne mentionnent pas une seule fois la chapelle des Florentins. L'édifice religieux annexé à l'hôpital de la Cité est toujours désigné par la dénomination : Notre-Dame de la Cité, chapelle de la Vierge-Marie, chapelle Notre-Dame de la Cité et d'autres termes analogues. Ce silence des documents officiels est toutefois parfaitement explicable. Dans les actes, cette chapelle était désignée par son vocable, mais dans le langage populaire, elle avait reçu un autre qualificatif depuis que les marchands italiens l'avaient embellie³ ; on ne parlait plus à Genève que de Notre-Dame des Florentins ou de la chapelle des Florentins. C'est donc bien, selon toute vraisemblance, à la chapelle Notre-Dame du Pont, que fut consacrée la donation de Francesco Sassetti.

¹ Warburg, *op. cit.*, p. 129.

² M. D. G., t. III, p. 178 ss.

³ On peut citer à Genève même un exemple analogue, celui de la chapelle Saint-Esprit, dans l'église Saint-Gervais, connue également sous le nom de chapelle des Allemands, parce que la confrérie des marchands de cette nationalité y avait fondé une chapellenie. Cf. A. Guillot, *Le temple de Saint-Gervais à Genève. Notice historique*, Genève, 1903, in 12, p. 19.

Nous sommes très imparfaitement renseignés sur la disposition et l'aspect de la chapelle Notre-Dame. Il est probable que l'hospice et la chapelle ne formaient qu'un seul et même corps de logis. C'est ainsi qu'est disposé le seul hôpital du moyen âge qui nous ait été conservé à Genève, celui de la Trinité, situé à la rue Saint-Léger¹. La chapelle occupe le rez-de-chaussée du bâtiment, tandis que les logements sont placés dans les étages supérieurs. La surface laissée libre au bas de la Cité, grâce à l'élargissement de la rue, aurait été suffisante pour recevoir un bâtiment étroit et profond, semblable à la plupart de nos anciennes maisons du moyen âge². Il est en tout cas parfaitement certain que la chapelle Notre-Dame du Pont avait des dimensions suffisantes pour qu'on pût y célébrer des offices. Ce n'était point un simple « enfoncement grillé » renfermant une statue, ainsi qu'on l'a supposé³. Mais ce ne pouvait être non plus, comme le voulait Blavignac⁴,

¹ La façade de cet hôpital est reproduite dans Galiffé, *op. cit.*, p. 220 et dans Doumergue, *op. cit.*, p. 356 et 357.

² *L'état matériel* de 1476 mentionne bien dans la rue de la Cité un immeuble appartenant à l'hôpital de la chapelle du Pont du Rhône ; il semble toutefois qu'il s'agit d'une simple écurie. Celle-ci devait se trouver à droite en montant la Cité, à peu près à la hauteur du n° 20 actuel.

³ Cette hypothèse, qui a été émise par M. le pasteur Denkinger, a été déjà combattue avec beaucoup de raison par M. le prof. Doumergue (*op. cit.*, p. 64, note 4.) L'éminent auteur de *La Genève calviniste* cite un grand nombre de faits qui contredisent positivement cette supposition.

⁴ M. D. G., t. VI, p. 143. On sait que les dites stalles sont décorées d'écussons portant les armes de Florence. C'est ce fait qui a servi de base à l'hypothèse de Blavignac. Cet auteur s'est fondé sur le texte des Annales de Savyon relatant la destruction des images de la chapelle des Florentins pour affirmer que les stalles existant encore aujourd'hui proviennent de cet édifice. Le raisonnement manque de logique. Il eut été d'ailleurs impossible de faire entrer un mobilier aussi important dans une chapelle de dimensions aussi restreintes. La solution proposée par Blavignac est donc inadmissible. L'ingénieuse hypothèse de M. Fréd.-Th. Dubois (citée dans Doumergue, *op. cit.*, p., 283, note 2) n'est pas absolument satisfaisante. En admettant comme lui que les stalles proviennent du couvent des Frères mineurs de Rive, on explique sans doute à la fois la présence des lys de Florence et celle de l'image de Saint-François. Toutefois le

un édifice assez spacieux pour avoir pu contenir les quarante-trois stalles dont une partie a été conservée dans les temples de Saint-Pierre et de Saint-Gervais. On ne peut se tromper beaucoup en fixant ces dimensions approximatives à trois mètres sur cinq. Ce n'est donc pas bien considérable. Quant aux travaux d'embellissement ou de réparation exécutés à l'aide de dons accordés par le banquier florentin, auquel s'étaient peut-être joints quelques-uns de ses compatriotes, il est bien difficile de s'en faire une idée. Nous savons que la chapelle était ornée de « belles et somptueuses images ¹ » ; que dans l'une de ses faces extérieures se trouvait une « gage soit enchâsseure de treillis de fer en laquelle estoit enchâssée une fort belle idole de N.-D. dicte du pont ². » Les sommes, consacrées par Sassetti à ces ouvrages, indiquent qu'il s'agissait d'œuvres d'art d'une certaine importance ³.

Ces indications sommaires ne nous permettent pas de reconstituer le petit monument qui avait peut-être apporté dans la Genève du XV^m siècle comme un reflet de l'art florentin du

document qui a été utilisé par M. Dubois et dont M. Albert Choisy a bien voulu nous communiquer une copie, ne nous paraît pas attester d'une façon certaine l'existence, au couvent des Cordeliers, d'une véritable chapelle, fondée par la confrérie des marchands florentins. Une chapelle n'est souvent qu'un autel sur lequel on doit célébrer une messe. Fonder une chapelle, c'est fournir la dotation nécessaire à l'entretien d'un chapelain. Il est donc difficile de trouver une relation entre des stalles et une institution semblable. Il se pourrait cependant que ces pièces de mobilier aient été destinées primitivement à l'église même du couvent des Cordeliers. Nous savons en effet qu'en 1543 le Conseil résolut à plusieurs reprises (*Genève, Arch. d'État. Reg. du Cons.*, vol. 38, f^o 170, 172 v^o et 187), de faire transporter les « formes » de Rive à Saint-Pierre, mais le registre ne dit pas si la décision fut exécutée. L'origine des stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais reste donc mystérieuse, et ce n'est point ici le lieu de chercher la solution de cet intéressant problème. Il suffit pour le moment de constater que ces stalles ne peuvent provenir de la chapelle de la Cité.

¹ Voir plus haut, p. 124, note 2.

² M. D. G., t. XXII, p. 271.

³ « E con la cappella overo edificio di nostra donna di Ginevra stimia circha schudi 500-f. 600 ». Warburg, *op. cit.*, note 18.

Quattrocento. Puisque son image est à jamais disparue, conservons au moins son souvenir, et lorsque nos pas nous conduisent au bas de la Cité, accordons une pensée « à la chapelle Notre-Dame près le pont du Rhône, que jadis les marchands florentins avaient fait faire et où ils avaient employé de beaux ducats d'or ».

LE MUR DIT DES RÉFORMATEURS ¹

La plupart des historiens s'accordent à reconnaître dans le mur qui soutient au midi la rue de la Croix-Rouge un reste des fortifications élevées autour de Genève au XVI^e siècle. L'exactitude de cette affirmation, basée sur des textes historiques, sur l'examen d'anciens plans et de vues de Genève², ayant été récemment mise en doute, il nous a paru intéressant de rechercher ce que ces remparts eux-mêmes pourraient nous apprendre sur leur histoire.

Il s'agissait avant tout de savoir si le mur actuel — dont la situation paraît à première vue, coïncider avec celle de l'ancienne courtine — était bien celui qui fut construit il y a près de quatre

¹ Nous employons ici l'épithète de Mur des Réformateurs, parce que nous la supposons familière à nos lecteurs, mais nous ne prétendons pas qu'elle ait plus de valeur qu'une autre. La question du nom qu'il convient de donner aux remparts élevés autour de Genève au XVI^e siècle nous paraît d'ailleurs avoir un intérêt très secondaire, et nous préférons nous borner à déterminer ici en quelle mesure ces travaux de fortification ont subsisté jusqu'à nos jours.

² Le rempart est figuré sur toutes les vues de Genève du côté du midi ; la plus ancienne de ces estampes, datant au plus tôt de la fin du XVI^e siècle, paraît être celle dont l'unique exemplaire est conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et dont l'auteur est Claude Chastillon. Un plan des fortifications de Genève sur la rive gauche, dressé par Gillier est reproduit par J.-E. Massé dans son *Essai sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève* (Genève 1846), pl. I. L'original est conservé aux archives d'État de Genève, Armoire n^o 12, Reg. 22,

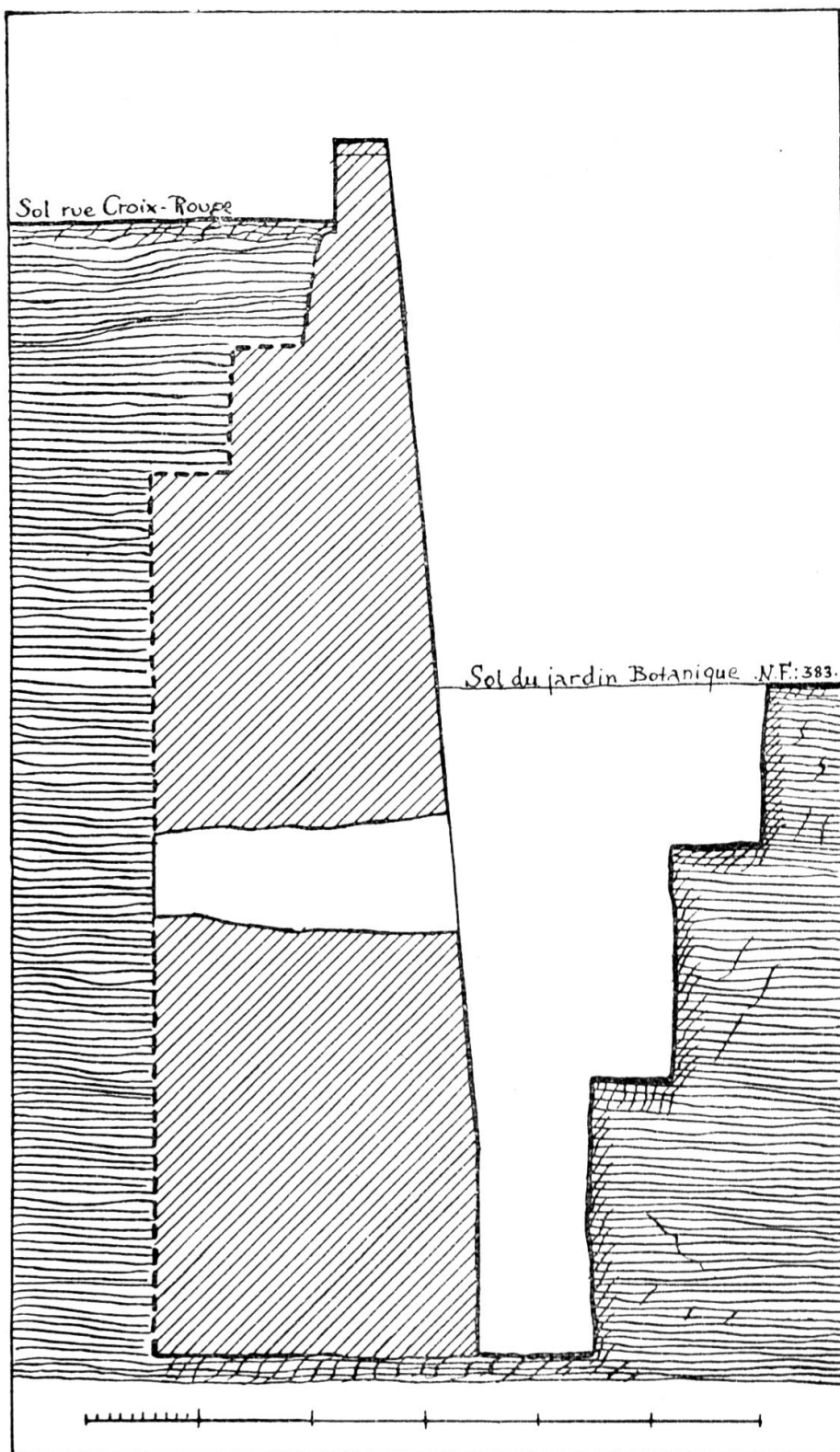


Fig. 2. — Coupe sur le mur d'enceinte du XVI^{me} siècle
relevée sur l'emplacement de la fouille.

Le trait pointillé indique le profil supposé de la face septentrionale du mur.

siècles. Pour s'en assurer, une fouille¹ fut pratiquée sous le sol du Jardin botanique, dans l'espace compris entre l'Orangerie et l'ancien Herbière Delessert. On put alors constater que la muraille se poursuit jusqu'à une profondeur de six mètres, qu'elle a donc en ce point une hauteur totale de 10 m. 85. Le mur qui présente sur sa face méridionale un talus de 0 m. 87 n'a pas de fondations proprement dites. A sa base, la maçonnerie est directement posée sur le sol. Une excavation pratiquée à deux mètres environ au-dessous du niveau du jardin, a montré que l'épaisseur du mur atteignait en cet endroit 2 m. 75. La muraille est construite dans toute sa hauteur et dans toute son épaisseur de cailloux ronds liés par un mortier grisâtre d'une dureté extrême, procédé employé dans notre région pendant la plus grande partie du moyen âge. La maçonnerie est très homogène et ne présente pas de traces de modifications. Le mur ne paraît donc pas avoir été surélevé, ni renforcé depuis l'époque de sa construction. Le parapet ancien semble même avoir été conservé intact. Il n'a pas été possible de reconnaître la disposition de la face postérieure du mur. Celui-ci est certainement muni de plusieurs ressauts, puisque l'épaisseur de 2 m. 75 mesurée dans l'excavation se réduit à 0 m. 47 à la hauteur du parapet. Celui-ci dut sans doute avoir de tout temps une hauteur de 0 m. 70 à 0 m. 80 car la petite retranche qui

n° 1. Il doit dater du milieu du XVI^{me} siècle, car le nommé Gillier est mentionné dans d'autres pièces de cette époque. Cf. *La maison de ville de Genève* dans M. D. G., série in 4°, t. III, p. 77. La date exacte de la construction de la courtine est déterminée par le passage suivant des Registres du Conseil : « Maytre Monet du Setour masson a parachevé les murallies de la ville dempuy le Rosne du costé de la Corratte jusques aut grand belluard de Plainpallex et maistre Jaque Messiez masson dempuy ledit belluard jusques au petit belluard devers la porte Saint-Léger. A ainsi parachevé les dites murallies. Sur quoy résolu que l'on aye a allé tressé l'hovre et feire leur compte » (*Genève, Arch. d'État. Reg. du Cons.*, vol. 34, f° 165. 27 juillet 1543).

¹ Ces travaux ont été exécutés, à la demande du Conseil administratif, par le Service municipal du Vieux-Genève. La présente notice reproduit avec quelques développements le rapport adressé par l'auteur à l'autorité municipale le 25 novembre 1908.

existe à quelques centimètres au-dessous du sol du trottoir actuel de la rue de la Croix-Rouge n'a jamais été destinée à être visible. Ces diverses constatations ne laissent subsister aucun doute sur l'origine du mur de soutènement de la rue de la Croix-Rouge. C'est bien l'ancienne courtine qui reliait le boulevard de l'Oie à celui de Mirond. La hauteur et l'épaisseur de cette construction, aujourd'hui en partie cachée par les remblais avec lesquels a été formé le Jardin botanique, ne pourraient s'expliquer autrement. En outre le fait que dans la partie inférieure du mur, le crépissage a disparu et que les pierres sont polies prouve bien que l'on est en présence d'un rempart dont la base était baignée par l'eau d'un fossé¹.

Restait à déterminer sur quelle longueur l'ancien rempart est conservé. L'examen superficiel du mur montre qu'il présente extérieurement les mêmes caractères sur toute sa longueur à partir de l'ancien Herbière Delessert jusqu'à l'immeuble du Calabri. L'appareil de la maçonnerie est partout le même et présente seulement quelques traces de réparations sans importance. Les diverses constructions qui ont été adossées à l'ancienne courtine n'en ont détruit aucune partie. La muraille est conservée intacte derrière l'Orangerie et les serres; elle doit se retrouver également sous la rampe du Calabri. En ce point, grâce à la pente du parapet, la hauteur du mur atteignait près de 14 mètres. Son épaisseur a pu être mesurée à deux reprises avant cette année. En 1818, lors de l'établissement du Jardin botanique, Saladin de Budé raconte dans son journal que, voulant amener dans le jardin l'eau des canaux qui passaient sous la Treille, il fit percer le mur de soutènement qui se trouva avoir 7 pieds d'épaisseur². En 1874, au moment de la construction de la rampe³, on installa

¹ La base du mur se trouve à la cote 377 (niveau fédéral). Le niveau maximum du lac atteint aujourd'hui la cote 375,56. Pour que le fossé ait pu être alimenté par l'eau du Rhône, avec lequel il communiquait, il faut donc que le lac ait eu, au XVI^me siècle, un niveau passablement plus élevé que de nos jours.

² Journal de Saladin de Budé (1728-1821). Manuscrit communiqué par M. Victor van Berchem.

³ Comptes rendus de l'administration municipale de la Ville de Genève. Année 1874.

dans l'épaisseur même du mur, entre les serres et le Calabri, des latrines dont la profondeur atteint 2 m. 60. Ces dimensions correspondent à celles que nous avons mesurées dans la partie occidentale du mur. Il semble donc bien que l'ancienne courtine est conservée sur toute la longueur du Jardin botanique. L'authenticité de ce rempart est d'ailleurs confirmée par l'existence de l'un des boulevards auxquels il était rattaché. La terrasse sur laquelle a été construit l'immeuble du Calabri est constituée par le bastion de Mirond. L'une de ses faces est aujourd'hui cachée par la rampe ; une autre est à demi masquée par un petit pavillon, mais toute la partie orientale du boulevard est encore parfaitement visible. Cet ouvrage, dont le plan peut être rétabli avec une sûreté parfaite, est lié à la courtine contre laquelle est adossé le palais Eynard ; l'amorce de ce mur est encore parfaitement visible au pied de l'immeuble du Calabri à l'Est. Il est très probable que l'ancien rempart dont la présence a nécessité l'orientation assez insolite du palais n'a pas été détruit lors de la construction de celui-ci. Le mur se rattachait à son extrémité orientale au boulevard de St-Léger. Il est difficile de préciser aujourd'hui la façon dont la courtine était reliée à cet ouvrage avancé, mais il est certain que l'une des faces du boulevard existe encore, bien qu'elle ait été modifiée à la suite de l'établissement des nouvelles fortifications du XVIII^me siècle. L'ancien bastion servit alors de cavalier destiné à commander les dehors de la place.

Il résulte de ces diverses constatations que, sur toute son étendue, le mur de soutènement de la rue de la Croix-Rouge est bien la courtine de l'enceinte des Réformateurs. L'ancien rempart achevé en 1543 est conservé sur une longueur de près de 225 m. Il constitue, avec le bastion de Mirond, un spécimen absolument authentique des fortifications élevées autour de Genève au milieu du XVI^me siècle.

Camille MARTIN.